

RAPPORT SUR LES CONDITIONS D'EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES EN 2022

Depuis avril 2022, **CFM Indosuez Wealth** a fait évoluer sa politique de vote et a adopté un prisme ESG lors du vote aux assemblées générales.

En 2022, la société de gestion disposait de droits de vote au sein de **29** sociétés. Elle a exercé ses droits de vote aux assemblées générales de **16** sociétés européennes cotées. Cela représentait **55 %** des sociétés pour lesquelles **CFM Indosuez Wealth** détenait un droit de vote.

	NOMBRE
Nombre de sociétés pour lesquelles CFM Indosuez Wealth détenait le droit de vote	29
Nombre de sociétés pour lesquelles CFM Indosuez Wealth a voté	16
% de voté	55 %

- Toutes les résolutions votées l'ont été en ligne avec les principes de la politique de vote en vigueur au moment du vote.
- Aucune situation de conflit d'intérêt n'a eu à être traitée lors de l'exercice du droit de vote.

Le changement de politique de vote en cours d'année, en passant d'une politique de vote généraliste à une politique de vote intégrant une dimension ESG a mené à l'application de deux politiques de vote différentes sur l'exercice 2022.

CFM Indosuez Wealth

Siège social:

11 boulevard Albert 1^{er}
98000 MONACO

T : +337 93 10 20 00
www.ca-indosuez.cfm

Société anonyme monégasque au capital de 34 953 000 Euros.
Agréée en principauté de Monaco depuis 1922 et membre
de l'Association Monégasque des Activités Financières.
Inscrite au R.C.I sous le numéro 56 S 00341. Agrément : EC/2012-08.
Code intracommunautaire TVA : FR 960 000 268 9.